



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 AOUT 2007

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société de tir Le Pleureur se déroule à Châble, au stand de tir du Mt-Brun, le mercredi 22 août 2007 à 1930 h.

Le Président Ançay ouvre les débats à 19h50. Il accueille cordialement tous les membres présents et notamment le parrain et la marraine du drapeau, Willy et Marie.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour mentionné tel que présenté et qui a été envoyé par courrier à tous les membres le 7 août 2007 en même temps que la convocation. Unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
2. Contrôle des présences (par feuille circulante)
3. Nomination des scrutateurs
4. Présentation des candidats (à la présidence)
5. Nomination d'un Président
6. Informations et divers sur les objets en cours
7. Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

2. Contrôle des présences

Une liste circule. Chacun est prié de la signer. Au total, sont présents 23 membres et 21 sont excusés sur 188 personnes invitées.

3. Nomination des scrutateurs

Norbert Terrettaz accepte de compter les suffrages.

4. Présentation des candidats

Fabrice Ançay explique les raisons professionnelles qui l'ont poussé à devoir démissionner de sa charge de Président avec effet immédiat. C'est avec beaucoup d'émotion mais aussi son lot de satisfactions, qu'il prend ce soir congé de cette charge.

Etant donné que le vice-président ne pouvait assumer le remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, le comité, conformément aux statuts, a décidé de la convocation de l'assemblée de ce jour.

Le Président demande si une personne présente souhaite se présenter à la tâche de Président avant que le comité ne présente son candidat. Aucune demande en ce sens.

M. David Dumoulin est présenté à la place à repourvoir par le soussigné. Bien connu au sein de la société, son changement d'activité de la restauration à l'assurance lui permet actuellement de se consacrer plus facilement à un poste à responsabilité au sein du Pleureur. Il connaît en outre toutes



Société de tir *Le Pleureur*

les disciplines du tir pour les pratiquer ou les avoir pratiquées. Sa situation actuelle en fait un parfait candidat. En quelques mots, David complète cette présentation.

5. Nomination du Président

La candidature de M. David Dumoulin est mise au vote.

Peu de travail pour le scrutateur étant donné que M. Dumoulin est élu à l'unanimité et ensuite par applaudissements.

Fabrice Ançay le félicite de son élection et lui souhaite de trouver dans cette fonction tout le plaisir qu'il a lui-même éprouvé.

Etant donné les dossiers en cours, soit la finalisation de la construction du stand 10m et la charge de caissier qu'il occupe dans le comité d'organisation du tir de la Fédération des Sociétés de Tir du Bas-Valais 2007, M. Fabrice Ançay reste membre du comité.

6. Informations et divers sur les objets en cours

Le secrétaire rappelle à tous les dossiers en cours, soit

- la finalisation de la construction du stand 10m à clore pour la fin 2007
- le tir de la Fédération 2007 qui débute la semaine prochaine
- le tir d'inauguration du stand 10m qui aura lieu fin novembre

et demande à tous de s'inscrire pour aider à l'organisation de ces 2 manifestations et également d'y participer comme concurrent.

M. Pierre-Yves Besse, 67, prend la parole et relève l'excellence du travail accompli par Fabrice Ançay durant ces quelques années à la tête de notre société. Au nom de tous, il le remercie pour son engagement et pour les heures passées à se consacrer à notre sport.

Fabrice Ançay remercie tout les présents pour ce qu'ils ont également fait et remercie en particulier son comité.

7. Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

La parole n'étant plus demandée, Fabrice Ançay clôt l'assemblée générale extraordinaire à 20h05 et informe que conformément à la tradition, un petit apéro est servi à la cantine.

Merci à tous.

Le Président :

F. Ançay

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat